

Journée Médecins-Relais le 16 juin 2015 à Paris

## Nouvelle réunion du réseau des médecins-relais des SSTI

Les évolutions réglementaires et les avancées scientifiques dans le secteur de la Santé au travail engendrent un nécessaire besoin, pour les médecins du travail et les équipes pluridisciplinaires des SSTI, de se tenir régulièrement informés.

Afin d'apporter des éléments de réponse aux questions des personnels des Services et de permettre une diffusion régulière d'informations à caractère médico-technique, le Cisme a constitué un réseau de médecins-relais, avec pour objectif la constitution d'un axe d'échange et de diffusion des informations médico-techniques relatives à la Santé au travail.

Ce réseau d'échanges et de partage a été formalisé dès mai 2012, à l'occasion d'une journée d'information sur l'Evidence-Based Medicine, et depuis 2014, les médecins-relais des SSTI reçoivent,

tous les mois, une lettre d'information communiquant les actualités médico-techniques en Santé au travail.

Une nouvelle réunion du réseau des médecins-relais sera organisée le **mardi 16 juin 2015**, de 10 h à 16 h 30, au Centre de Conférences Edouard VII à Paris (23 square Edouard VII – 75009 Paris).

Le bulletin de participation à cette réunion gratuite, ainsi que l'ordre du jour de cette journée, seront adressés, par courrier et par voie électronique, aux médecins-relais membres de ce réseau.

Le bon fonctionnement de ce réseau et sa pérennité nécessitent que le plus grand nombre de Services puisse nommer un médecin-relais.

Ainsi, de manière à ce que l'ensemble des Services puisse être représenté au sein de ce réseau, le Cisme sollicite

régulièrement ses adhérents à nommer un médecin-relais.

En conséquence, les Services n'ayant pas encore nommé de médecin-relais sont invités à communiquer sur l'existence de ce dispositif, et à proposer à l'un de leurs médecins d'y participer. Pour ce faire, les Services peuvent informer le Cisme du nom du médecin-relais mandaté à l'adresse suivante :

✉ [j.decottignies@cisme.org](mailto:j.decottignies@cisme.org).

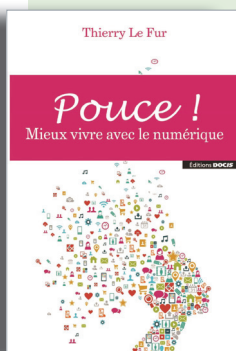
Pour rappel, le médecin-relais est un médecin du travail qui est le destinataire privilégié des informations en Santé au travail diffusées par le Pôle Médico-Technique du Cisme. Il est, en outre, à même de faire circuler ces informations auprès de ses confrères et des autres préventeurs, et de relayer les informations, avis et travaux des personnels de son SSTI auprès du Cisme. ■



### Parution

*Pouce !*

Mieux vivre avec le numérique



À travers son livre, Thierry le Fur veut aider à faire un "bon usage du monde numérique". Prenant acte de l'intérêt des nouveaux outils numériques, mais aussi des risques qu'ils

induisent au regard des conduites addictives, il nous invite à identifier les conditions d'un usage adapté.

La force de son analyse est d'oser aller au-delà du rappel des grands principes pour en partager la mise en œuvre dans la dynamique du monde de l'entreprise : comment faire pour contenir ces usages abusifs qui mettent en danger les personnes et finissent par desservir celles et ceux qui les emploient.

Managers, DRH, médecins, IPRP, infirmiers, délégués, membres du CHSCT... : pour soi-même ou notre entourage, l'équipe ou l'entreprise, nous sommes tous concernés !

Editions **DOCIS**  
[www.editions-docis.com](http://www.editions-docis.com)

### Société Française de Médecine du Travail

## Une journée consacrée aux actualités en Santé au travail en milieu de soins



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE  
MÉDECINE DU TRAVAIL

De très nombreux Services sont amenés à prendre en charge des salariés travaillant dans des établissements de soins, privés ou publics. A ce titre, la Journée de la Société Française de Médecine du Travail (SFMT) qui s'est tenue à Paris, le 23 janvier dernier, consacrée aux "**Actualités en Santé au travail en milieu de soins**", peut s'avérer particulièrement utile.

Lors de cette réunion, des universitaires des CHU de Bordeaux, Nantes, Rouen, Paris et Toulouse, ainsi que des représentants de l'INRS et de la CARSAT Alsace-Moselle, ont présenté de nombreuses communications.

Les présentations ont notamment porté sur la surveillance des soignants vis-à-vis du risque lié à la tuberculose, l'organisation actuelle des hôpitaux et le rôle des médecins du travail face à

l'émergence du risque infectieux du virus Ebola, les rayonnements ionisants, les risques pour la santé et la sécurité occasionnés par une organisation du travail en 2x12 heures.

Parmi les thématiques abordées, on notera aussi l'exposition à l'amiante et l'utilisation de mono-brosses en milieu hospitalier, les cytotoxiques en milieu de soins, les allergies et les intolérances aux SHA (Solutions Hydro-Alcooliques) et aux masques, ainsi que l'utilisation d'une matrice emplois-expositions en milieu de soins et son application au risque chimique, et l'avis du Haut Conseil de Santé Publique sur l'interdiction d'entrée dans les filières de formation de Santé pour les sujets infectés par le VHB (Virus de l'Hépatite B).

Le Docteur Letheux, qui a assisté à ces présentations, souligne leur qualité et leur utilité pour le suivi des salariés des établissements de soins. Ainsi, elle invite les professionnels de santé des Services à consulter, sur le site de la SFMT, ces différentes communications qui pourront aider les équipes pluridisciplinaires au quotidien.

**Pour en savoir plus :** <http://www.chu-rouen.fr/sfmt/pages/accueil.php> ■